Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260428-D19_2026-DE

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15

Présents : 15
Procuration : 0
Suffrages exprimés : 15
Abstention : 0

Date de la convocation : 24.04.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE QUÉMÉNÉVEN

Séance du 28 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ronan LE MENN, Maire.

Présents : LE MENN Ronan, BLEUZEN Guénaëlle, Ronan LE PALUD, Sandra NUNEZ, Vincent SALIOU, Chantal PENNARUN, Christophe PENANEACH, Sophie SALIOU, Denis LE GUILLOU, Sandrine HELOU, Benoît CORNEC, Aude LE CORRE, Jean-Luc PETILLON, Pauline HENAFF, Julien CARPENTIER
Excusés :
Absent :
Madame Pauline HENAFF a été nommée secrétaire.

D_19_2026

Budget principal de la commune – Affectation des résultats 2025

Le compte financier unique 2025 du budget principal de la commune ayant été présenté lors du Conseil municipal du 12 mars 2026, ;

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :
- Excédent de fonctionnement cumulé : 398 295.76 €
- Déficit d'investissement cumulé : 189 811.57 €
- Solde négatif des RAR 2025 : 27 925.85 €
- Soit un besoin d'investissement de : 217 737.42 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité que l'excédent de fonctionnement 2025 soit affecté comme suit :

- Section d'investissement : 217 737.42 €
- Section de fonctionnement : 180 558.34 €

***

Fait et délibéré, à Quéménéven,
Les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire, Ronan LE MENN

